

Mois sans tabac 2021
Réunion de lancement - 15 07 2021

[Liste des inscrits](#)

[Sélection bibliographique](#)

Pour toute demande documentaire : pole.info@dicadd13.fr

Table des matières

Eléments introductifs	2
P2RT : où en sommes-nous ?	2
Dernières données tabac	2
Outil Respadd : Prévention et accompagnement au sevrage chez la femme.....	2
Campagne nationale Mois sans tabac.....	3
1. Dispositif de communication.....	3
2. Dispositif de commande.....	3
Campagne régionale Mois sans tabac.....	4
Les appels à projets en région.....	4
Assurance maladie.....	4
ARS.....	4
Les axes de travail du CRES en 2021.....	4
La mobilisation des CoDES	4
Présentation de l'Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud	5
Le statut et la formation de tabacologue.....	6
Actions prévues en région par les acteurs de terrain	6
Documents complémentaires :	6

Eléments introductifs

Depuis maintenant la seconde moitié du XXème siècle, le tabagisme est considéré comme un problème de santé publique et les politiques publiques se sont structurées autour d'une stratégie globale d'encadrement de l'offre et de la demande. Le tabagisme occasionne aujourd'hui encore une mortalité importante (75 000 morts par an 2015), soit 13% des décès survenus en France métropolitaine.

Pour rappel, la loi Evin, relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, de 1991, constitue aujourd'hui encore la pierre angulaire de la politique de santé publique en France en matière de lutte contre le tabagisme. Il est mis en place des actions permettant de dissuader les consommations et la Loi Evin met en avant le droit des non-fumeurs à ne pas être exposé à la fumée des autres en lien avec des études sur le tabagisme passif.

Le dispositif Mois sans tabac s'inscrit dans le Programme national de réduction du tabagisme puis de lutte contre le tabac, depuis 2016, et dans sa déclinaison régionale. Cette campagne de marketing social a pour objectif l'incitation et le soutien à l'arrêt pendant un mois via une campagne de communication déployée par SpF, la mise en avant d'outils d'aide à l'arrêt via Tabac info services et la mobilisation des acteurs par la mise en place d'actions directement auprès de leur public.

2016 est l'année à partir de laquelle la consommation de tabac des Français a diminué pour se stabiliser entre 2019 et 2020.

Les objectifs de cette réunion sont :

- Faire un point sur les actualités tabac au niveau national et régional
- Présenter les actions prévues par Santé publique France
- Présenter les actions prévues au niveau régional par le CRES en lien avec l'ARS et autres partenaires mobilisés
- Echanger sur vos besoins pour la mise en place d'actions et sur les actions prévues.

P2RT : où en sommes-nous ?

Cindy Beziat, ARS cindy.beziat@ars.sante.fr

[Télécharger le diaporama](#)

Dernières données tabac

Laurianne Ramalli, Santé publique France lauriane.ramalli@santepubliquefrance.fr

[Télécharger le diaporama](#)

Outil Respadd : Prévention et accompagnement au sevrage chez la femme

Nicolas Bonnet, Respadd nicolas.bonnet@repadd.org

[Télécharger le diaporama](#)

[Accéder au guide](#)

Pour toute commande d'outils de communication ou guides, envoyer un message à Nicolas Bonnet.

Campagne nationale Mois sans tabac

Marion Sylvain et Lisbeth Fleur, CRES marion.sylvain@cres-paca.org lisbeth.fleur@cres-paca.org

1. Dispositif de communication

[Télécharger le diaporama](#)

Démarrage de la campagne de communication le 3 octobre 2021.

Cibles 2021 de Santé publique France :

- 18 - 64 ans
- Intentionnistes
- CSP -
- Hommes
- Hommes d'origine maghrébine

Mise en place d'une communication média et hors média.

Kits d'aide à l'arrêt Mois sans tabac 2020 réutilisables en 2021.

2. Dispositif de commande

[Télécharger le diaporama](#)

Site de commandes : ouverture mi-septembre

Comme en 2020 : 2 étapes pour les commandes > mi-septembre : commandes importantes puis fin septembre réduction des seuils en fonction des demandes et des stocks disponibles à Santé publique France

Pour des seuils très importants (milliers), un tableau hors format sera disponible.

Rappel des outils disponibles :

- Disponibles sur le site partenaires Mois sans tabac :
 - o Affiches
 - o Brochures
 - o Flyers
 - o Kits d'aide à l'arrêt : les kits 2020 sont utilisables encore cette année
- Disponibles à la demande auprès du CRES :
 - o Vidéos Mois sans tabac
 - o Spots radio Mois sans tabac
 - o Bannières Mois sans tabac
 - o Affiches personnalisables par secteur d'activités
 - o Signature mail
 - o ...

Campagne régionale Mois sans tabac

Les appels à projets en région

Assurance maladie

[Télécharger le diaporama](#)

ARS

[Télécharger le diaporama](#)

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un soutien financier dans le cadre du Mois sans tabac. Il a pour objet de soutenir les acteurs de terrain Mois sans tabac pour la mise en œuvre de leurs actions.

[Télécharger le cahier des charges](#)

[Télécharger l'annexe "Fiche action"](#)

Calendrier :

Tout dépôt de dossier doit se faire au moyen de la fiche action présentée en annexe et doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : marion.sylvain@cres-paca.org **au plus tard le 15 septembre 2021**.

L'instruction des dossiers se fera par un comité de lecture mené par l'ARS et partagé avec l'Assurance maladie et le CRES, le 16 septembre 2021.

Tout accord de financement d'une action donné par le comité de sélection donnera lieu à une convention entre le porteur de l'action et le CRES. Les acteurs seront informés de la décision du comité de sélection le 17 septembre 2021.

Contact ARS : Cindy BEZIAT, cindy.beziat@ars.sante.fr

Contact CRES : Marion SYLVAIN, marion.sylvain@cres-paca.org

Point d'attention :

Santé publique France recommande, comme en 2020, la mise en place d'actions en distanciel. En cas d'actions proposées en présentiel (consultations et ateliers collectifs), les flux de personnes doivent être maîtrisables.

Les actions devront être déployées dans le respect des mesures en vigueur liées à la Covid-19 au moment de l'action (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>).

Les axes de travail du CRES en 2021

[Télécharger le diaporama](#)

La mobilisation des CoDES

Les comités départementaux d'éducation pour la santé et leurs partenaires départementaux se mobilisent de nouveau cette année pour accompagner, informer et former les professionnels de la région.

Le calendrier des formations sera disponible mi-septembre.

Voici leurs coordonnées :

Territoire	Contact	Mail et téléphone
Alpes-de-Haute-Provence - 04	CoDES 04 - Yves DURBEC	ydurbec@codes04.org 04 92 32 61 69
Hautes-Alpes - 05	CoDES 05 - Virginie ANICET ; Alexandre NOZZI	virginie.anicet@codes05.org alexandre.nozzi@codes05.org 04 92 53 58 72
Alpes-Maritimes - 06	CoDES 06 - Chantal PATUANO	cpatvano@codes06.org 04 93 18 80 78
Bouches-du-Rhône - 13	CoDEPS 13 - Christophe POROT	direction@codeps13.org 04 91 81 68 49
Var - 83	CoDES 83 - Elise RABOURDIN ; Josselin FRANCESCHI	e.rabourdin@codes83.org j.franceschi@codes83.org 04 94 89 47 98
Vaucluse - 84	CoDES 84 - Lucie ZIMNY Le Souffle 84/CMDR du Vaucluse - Clémence CAGNAT	lucie.zimny@codes84.fr c.cagnat@lesouffle.org 04 90 81 02 41
Région PACA	CRES - Marion SYLVAIN	marion.sylvain@cres-paca.org 04 91 36 56 95

Présentation du CoDES 05 - [Télécharger le diaporama](#)

Le CoDES a pu présenter le fonctionnement de sa structure dans le cadre du projet Mois sans tabac ainsi que son prévisionnel pour l'édition 2021.

Présentation de l'Association Régionale de Coordination en Addictologie de la région Sud

Thierry Ventre, ARCA Sud

L'association ARCA SUD (association régionale en addictologie de la région sud) est née de la fusion d'Addiction 06, DICAdd13 et RESAD 84.

Elle a pour objet d'apporter aux professionnels dont les professionnels de premier recours un appui et un soutien dans leur pratique professionnelle auprès des personnes présentant une ou des conduites addictives.

Elle vise une coordination des parcours de santé des personnes présentant une conduite addictive, dans un objectif de continuité des soins en accord avec le projet personnel de santé de la personne. Elle s'adresse tout à la fois aux professionnels, aux personnes présentant une conduite addictive et leur entourage.

ARCA SUD sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2022 sur les départements 06, 13 et 84, et à partir du deuxième semestre 2022 sur les départements 04, 05 et 83.

ARCA SUD sera constituée d'une structure régionale et d'une structure dans chaque département de la région sud permettant d'être au plus près des professionnels de terrain.

Les outils mis à disposition des professionnels seront entre autres

- Animation d'un site internet régional
- Délivrance d'actes dérogatoires pour éviter les ruptures de prise en charge
- Information, formation et appui à la pratique notamment via une ligne téléphonique

Mois sans tabac 2021 - Réunion régionale de lancement 15 07 2021

Coordonnées actuelles des 3 structures mentionnées ci-dessus :

Alpes-Maritimes : Addiction 06 : 04 93 65 87 49 ; addiction06@orange.fr

Bouches-du-Rhône : DICAdd13 : 04 88 92 70 13 ; contact@dicadd13.fr

Vaucluse : RESAD Vaucluse : 04 90 16 96 46 ; resad84@resad84.org

Le statut et la formation de tabacologue

Sandra Zaragoza-Brun, tabacologue sandra.brun13@orange.fr

[Télécharger le diaporama](#)

Actions prévues en région par les acteurs de terrain

Recommandations de Santé publique France :

Santé publique France recommande, comme en 2020, la mise en place d'actions en distanciel. En cas d'actions proposées en présentiel (consultations et ateliers collectifs), les flux de personnes doivent être maîtrisables.

Les actions devront être déployées dans le respect des mesures en vigueur liées à la Covid-19 au moment de l'action (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>).

Utilisation des CO Testeurs : en attente des recommandations de la Société française de tabacologie. L'ARS donnera l'information dès sa parution.

Rappel de l'importance de l'annuaire de Tabac info service : L'annuaire TIS regroupe sur une cartographie les professionnels tabacologues s'étant manifesté auprès de Santé publique France pour y apparaître.

<https://www.tabac-info-service.fr/je-trouve-un-tabacologue>

Si vous souhaitez y être mentionné, vous pouvez remplir le questionnaire au lien suivant :

<https://www.tabac-info-service.fr/inscription-a-l-annuaire-des-consultations-de-tabacologie>

Documents complémentaires :

[Télécharger la charte d'engagement 2021](#) pour devenir partenaire Mois sans tabac

Seuils des commandes d'outils Mois sans tabac sur le site partenaires : [Télécharger les seuils 2020](#),